



Feuille de Match

Championnat Départemental des Clubs
par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Ingal, 56230 PONTIVY

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 PLOUFRAGAN

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe : CDC 3 D

Date : 16/09/2018

Lieu : PLOURIVO

A	Équipe n° : 4	A
Club : PLOURIVO		

B	Équipe n° : 3	B
Club : BREIZH PETANQUE		

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
RIOU Ph. Philippe	02258001

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
NIGET christine	02264083

A Composition Équipe			A		
NOM + Prénom	n° licence	*	n°	NOM + Prénom	n° licence
RIOU Ph. Philippe	02258001		1	GUYOT François	02264082
PAGNY Alain	02258139		2	PETIT SAMUEL	02264085
LE HEGARAT Joël	02258008		3	LEGLATIN Laurent	02264080
BUCHARD Gerard	02258146		4	MARELO Rogério	02264081
RICHARD Joseph	02236052		5	GIBET Dominique	02209034
GUYOMARD Yvon	02227192		6	NIGET christine	02264083
VARIENON Thierry	02258154		7		
ALLAINMAT Pierre	02258140		8		

B Composition Équipe			B		
NOM + Prénom	n° licence	*	n°	NOM + Prénom	n° licence

* contrôle licence sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels doublés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, versée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence
RIOU Ph.	02258001

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A PLOURIVO 4 A B BREIZH PETANQUE 3 B

TÊTES à TÊTES	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	TÊTES à TÊTES
	1	BUCHARD Gerard	13	2-0	1	MARELO ROGERIO	7	0-4	
2	RICHARD Joseph	13	2-0	2	GIBET Dominique	7	0-4		
3	RIEU Philippe	13	2-0	3	NIGET CHRISTINE	11	0-4		
4	LE HEGARAT Joel	13	2-0	4	LE GLATIN Laurent	5	0-4		
5	VAREIGNON Thierry	13	2-0	5	PETIT Samuel	4	0-4		
6	GUYOMARD Yvon	13	2-0	6	GUYOT François	3	0-4		
			S/TOTAL PTS >	12				S/TOTAL PTS >	0

DOUBLETES	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	DOUBLETES
	1	RIEU Philippe	13	4-0	15	MARELO ROGERIO	8	0-4	
2	BUCHARD Gerard				GUYOT François	8	0-4		
3	LE HEGARAT Joel	13	4-0	17	NIGET Christine	5	0-4		
4	PAGNY Alain				LE GLATIN Laurent				
5	VAREIGNON Thierry	8	4-0	19	PETIT Samuel				
6	ALLAINMAT Pierre				GIBET Dominique	13	0-4		
Joueur remplacé n°1 :					Joueur remplacé n°1 :				
Joueur remplaçant n°1 :					Joueur remplaçant n°1 :				
Joueur remplacé n°2 :					Joueur remplacé n°2 :				
Joueur remplaçant n°2 :					Joueur remplaçant n°2 :				
S/TOTAL PTS >			8		S/TOTAL PTS >			4	

TRIPLETES	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	TRIPLETES
	1	RICHARD Job				MARELO ROGERIO			
2	RIEU Phil	13	6-0	22	GIBET Dominique	0	0-4		
3	BUCHARD Gerard				PETIT Samuel				
4	PAGNY Alain				NIGET Christine				
5	GUYOMARD Yvon	13	6-0	24	LE GLATIN Laurent	5	0-4		
6	LE HEGARAT Joel				GUYOT François				
Joueur remplacé n°1 :					Joueur remplacé n°1 :				
Joueur remplaçant n°1 :					Joueur remplaçant n°1 :				
Joueur remplacé n°2 :					Joueur remplacé n°2 :				
Joueur remplaçant n°2 :					Joueur remplaçant n°2 :				
S/TOTAL PTS >			12		S/TOTAL PTS >			0	

A TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS > 32 A B TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS > 4 B

Gagnante : Équipe A n° 4 du club de PLOURIVO Match Nul
Perdante : Équipe B n° 3 du club de BREIZH PETANQUE

Signature Capitaine Équipe A Signature de l'Arbitre Signature Capitaine Équipe B

RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous ABH, Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club gagnant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)

* les résultats (y compris T&T, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)

* une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre

Réfèrent CDC 22 :

* l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre

Etienne SYMONEAUX - 65 chemin de Lannerval - 22700 PERIROS GUIREC - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux-peri@gmail.com



Feuille de Match

Championnat Départemental des Clubs
par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trignance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegou, 56230 Ponthy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe : CDC 3 D

Date : 16/09/2018

Lieu : PLOURIVO

A	Équipe n° : 4	A
Club : LANNION		

B	Équipe n° : 2	B
Club : LANTIC		

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom

n° Licence

ROBERT Alain 2220094

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom

n° Licence

GAUFFENY David 02266002

A Composition Équipe **A**

NOM + Prénom

n° Licence

LE GOFF Christian 02220240

HUON Anne 02220245

SCHAUË Daniel 02217164

PAITPARAY Cedric 02220260

SACQ Jean Pierre 02220086

ROBERT Alain 02220094

B Composition Équipe **B**

NOM + Prénom

n° Licence

1 DELANGHE Tony 02234503

2 GAUFFENY Gildas 02266017

3 BRIERO Laurent 02266012

4 NICOLOZO Jean Yves 02266014

5 LE GOAZIDOU Philippe 02266009

6 GAUFFENY David 02266002

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom

n° Licence

ARBITRE

NOM + Prénom

n° Licence

RIOU Ph. 02258001

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamations, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux-pet@gmail.com

Membres : Michel RÊLO - 06 80 68 95 17 / Roland PIRON - 06 76 88 15 44



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A LANNION 4 A B LANTIC 2 B

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
1	HUON Anne	5	2-0 9	1	DE LANGHE Tony	13	0-2
2	PAMPARY Cedric	6	2-0 10	2	GAUFFENY Gildas	13	0-4
3	SCHANG Daniel	13	2-0 11	3	BRIERO Laurent	6	0-2
4	LE GOFF Christian	13	2-0 12	4	NICOLAZO Jean Yves	1	0-2
5	JACO Jean Pierre	8	2-0 13	5	LE GOAZIQU Philippe	13	0-2
6	ROBERT Alain	6	2-0 14	6	GAUFFENY David	13	0-2
S/TOTAL PTS > 4				S/TOTAL PTS > 2			

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
1	LE GOFF Christian	4	4-0 2	1	GAUFFENY David	13	0-4
2	HUON Anne			2	NICOLAZO J. Yves		
3	PAMPARY Cedric	3	4-0 4	3	DE LANGHE Tony	13	0-4
4	SCHANG Daniel			4	LE GOAZIQU Philippe		
5	JACO Jean Pierre	0	4-0 6	5	GAUFFENY Gildas	13	0-4
6	ROBERT Alain			6	BRIERO Laurent		
S/TOTAL PTS > 0				S/TOTAL PTS > 12			

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
1	LE GOFF Christophe	1	6-0 16	1	GAUFFENY David		
2	HUON Anne			2	GAUFFENY Gildas	13	0-6
3	SCHANG Daniel			3	NICOLAZO Jean Yves		
4	JACO Jean Pierre			4	DE LANGHE Tony		
5	PAMPARY Cedric	13	6-0 18	5	BRIERO Laurent	7	0-6
6	ROBERT Alain			6	LE GOAZIQU Philippe		
S/TOTAL PTS > 6				S/TOTAL PTS > 6			

A TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS > 10 A B TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS > 26 B

Gagnante : Équipe Lantic n° 2 du club de Lantic Match Nul
Perdante : Équipe Lannion 4 du club de Lannion

Signature Capitaine Équipe A Signature de l'Arbitre Signature Capitaine Équipe B

RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club gagnant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)

* les résultats (y compris T&T, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)

* une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre

* l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre

Réfèrent CDC 22 :

Etienne SYMONEAUX - 65 chemin de Larverval - 22700 PERREUX OUREC - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux@pet@gmail.com



Feuille de Match

Championnat Départemental des Clubs
par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétaque & Jeu Provençal - FFJP, 13 rue Trignace, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 3 Jean-Claude Jugat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploubignan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe : CDC 3 D

Date : 16/09/2018

Lieu : PLOURIVO

A	Équipe n° :	A
Club :	CALLAC	

B	Équipe n° :	3	B
Club :	TREGUIER		

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
NOWAK Gérard	02235010

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
NICOL Régis	02236025

A	Composition Équipe	A
NOM + Prénom	n° licence	*
HERVÉ Jérémy	02235004	
BLANCHE Ludovic	02235013	
NOWAK Gérard	02235010	
LE GODEC Stéphane	02235008	
ROCHERON Bertrand	02235039	
QUENAON Jean-Christophe	02235016	
FAUVEL Jean-Claude	02235015	

B	Composition Équipe	B
NOM + Prénom	n° licence	
1 MAREC PHILIPPE	02236213	
2 LE PENNEC Arlene	02236199	
3 VOLET NATHAN	02236205	
4 DURANT GUY	02236218	
5 NICOL REGIS	02236025	
6 LE PAPE Pierre	02236055	
7		
8		

* contrôle licences sur le fichier état fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecter les éventuels retards existants.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A6 du règlement administratif et sportif de la FFJP), il devra s'acquiescer d'une amende de 30€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, tenue sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence
RIEU Ph	02258001

En cas d'incident, contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Filage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Filage 22 du CDC :

Responsable : Stéphanie SYMONEAU - 06 40 45 54 21 - stephanie.symoneau+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A **CALLAC** A B **TREGUIER 3** B

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS		
1	HERVE Séreny	2	2-0	15	NICOL Régis	13	0-3		
2	LE GODEC Stéphane	12	2-0	16	DURANT GUY	13	0-2		
3	BLANCHE Ludovic	13	2-0	17	MARREC PHILIPPE	3	0-2		
4	QUENNON Jean christophe	10	2-0	18	VOLET NATHAN	13	0-2		
5	NOLAN Gérard	13	2-0	19	LE PENNE ALGERNE	9	0-2		
6	ROCHERON Bertrand	10	2-0	20	LE PAPE Pierre	13	0-2		
S/TOTAL PTS >				4	S/TOTAL PTS >				8

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS		
1	BLANCHE Ludovic	11	4-0	9	NICOL Régis	13	0-3		
2	NOLAN Gérard			2	DURANT GUY				
3	LE GODEC Stéphane	13	4-0	11	VOLET NATHAN	4	0-4		
4	HERVE Séreny			4	MARREC PHILIPPE				
5	FARVEL Jean Claude	9	4-0	13	LE PAPE Pierre	13	0-0		
6	QUENNON Jean christophe			6	LE PENNE ALGERNE				
S/TOTAL PTS >				4	S/TOTAL PTS >				8

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS		
1	ROCHERON Bertrand	9	5-0	3	NICOL Régis				
2	NOLAN Gérard			2	DURANT GUY	13	0-6		
3	BLANCHE Ludovic			3	MARREC PHILIPPE				
4	HERVE Séreny			4	VOLET NATHAN				
5	LE GODEC Stéphane	12	5-0	5	LE PAPE Pierre	13	0-0		
6	QUENNON Jean Christophe			6	LE PENNE ALGERNE				
S/TOTAL PTS >				0	S/TOTAL PTS >				12

A TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS > 8 A B TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS > 28 B

Gagnante : Équipe n° B du club de TREGUIER 3 Match Nul
Perdante : Équipe n° A du club de CALLAC

Signature Capitaine Équipe A Signature de l'Arbitre Signature Capitaine Équipe B

NOWAK

RAB

R

RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)

* les résultats (y compris T&T, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)

* une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre

Réfèrent CDC 22 :

* l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre

Etienne SYMONEAUX - 85 chemin de Lanverval - 22700 PERRON GUIREC - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux@pot@gmail.com